



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

roms

Question écrite n° 86979

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur le développement, depuis quelques mois, de l'immigration de familles roms. En effet, la France mais aussi plusieurs autres pays européens comme l'Italie, la Suède et l'Allemagne connaissent un afflux important de famille roms, mais aussi roumaines et bulgares tenter de venir s'installer dans notre pays. Les situations sont complexes car ces personnes essaient de reconstituer des campements de fortune, des *squats* sur des terrains vagues, des lieux inoccupés ou auprès des autoroutes comme à Paris ou en Seine-Saint-Denis. Les réponses des pouvoirs publics sont souvent nationales, policières et répressives. Toutefois la France n'est pas le seul pays à subir ce phénomène, qui se répand peu à peu dans le reste de l'Europe. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant que le Gouvernement français puisse prendre l'initiative d'une réunion européenne sur ce thème, pour envisager une réponse coordonnée de tous les pays de l'Union. Des actions d'information pourraient ensuite être menées dans les pays du départ sur les réalités vécues dans les nations d'arrivée de ces familles, sur le chômage, le mal logement, les problèmes de santé, l'insécurité, le racisme, etc. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86979

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9401

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)